

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## Éliminatoires Can-2023: le Gabon, dauphin de son groupe

James Angelo LOUNDOU  
Libreville/Gabon

L'OBJECTIF d'un premier succès à domicile n'ayant pas été atteint pour confirmer l'entame victorieuse réussie à Kinshasa contre la RD Congo, le Gabon n'a donc pu ravir à la Mauritanie la place de leader du groupe I des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2023. Comme pour la campagne éliminatoire de la précédente phase finale au Cameroun, les Panthères comptent, après deux journées, quatre points et sont deuxièmes de leur poule. Derrière la Mauritanie qui, comme la Gambie pour la course à la Can-2021, se trouve être une nation moins bien classée sur

l'échiquier continental. La seule différence entre les deux parcours est que cette fois, le Gabon est à égalité de points avec le premier. Non sans avoir eu l'opportunité de prendre les commandes et reléguer ses poursuivants à trois longueurs. La bonne affaire a donc été pour les Mourabitounes revitalisés par le Comorien Amir Abdou et qui ont chèrement défendu leur bien. Leur donnant un confort comptable et mental dans l'optique de la double confrontation du mois de septembre prochain contre les Léopards congolais. Lesquels, après le revers au Soudan (1-2), occupent une humiliante place de lanterne rouge. Loin des objectifs fixés au sélectionneur Hector Raul Cuper, plus



Photo: DR

**Contraintes au partage de points par la Mauritanie, les Panthères restent deuxièmes du groupe I.**

que jamais sur la sellette et dont le choix de faire sans plusieurs cadres (Mbemba, Luyindama, Masuaku, Kakuta, Bakambu,

Bolasie ou Mbokani) a au final été suicidaire. Quant aux Crocodiles du Nil soudanais, revenir à un point

du Gabon reste une motivation supplémentaire avant les deux confrontations directes à venir des 3e et 4e journées.

### AVIS DE CONVOCATION

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 16 Juin 2022

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la BICIG sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 16 juin 2022 à 15h00 dans la salle AKIBA de l'Hôtel NOMAD Suites Résidences de Libreville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
2. Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et sur les conventions réglementées ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
4. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et les conventions réglementées ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs ;
7. Renouvellement du mandat des administrateurs ;
8. Nomination de nouveaux administrateurs ;
9. Indemnités de fonction des administrateurs ;
10. Pouvoirs pour les formalités.

Tout actionnaire ou représentant légal d'actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale ou pourra s'y faire représenter par un mandataire. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au Siège Social sis au 714 avenue du Colonel Parant à Libreville, BP 2241, à l'accueil de la Direction Générale (esplanade de la BICIG), avant l'Assemblée.

Les états financiers de synthèse, les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, ainsi que la liste des actionnaires et le texte des résolutions proposées à l'Assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège pendant les quinze jours précédant l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration



Assez pour ensemble